



Commune de BERTRANGE

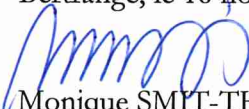
AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 13.8. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public la société **POST Luxembourg** a introduit une demande d'autorisation relative à la modification du délai d'exploitation (1/21/0454) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Bertrange, 21-23 rue du Chemin de Fer.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 16 novembre 2022


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la modification du délai d'exploitation (1/21/0454) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Bertrange, 21-23 rue du Chemin de Fer, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 16 novembre 2022.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 16 novembre 2022


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire